

DuoDay 2024 : l'académie de Créteil engagée en faveur de l'inclusion des personnels

Instruction du 17 octobre 2024 relative à l'organisation du DUODAY – édition 2024

Rectorat

Pôle égalité-diversité

Affaire suivie par :

Laurence Poitout

Correspondante handicap académique

Mél : correspondant.handicap@ac-creteil.fr

Texte adressé à :

Mesdames les secrétaires généraux de DSDEN,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Depuis plusieurs années, l'académie de Créteil est engagée pour l'inclusion des personnels en situation de handicap. Il s'agit, en particulier, d'intégrer davantage de personnels handicapés notamment par le recrutement de Bénéficiaires d'Obligation d'Emploi (BOE).

Le handicap revêt une réalité plurielle qui comprend une diversité de situations et d'exigences : apprendre à le connaître permet à chacun de changer ses perceptions et favoriser le changement en faveur de l'inclusion de tous.

Le DuoDay est l'occasion de dépasser les préjugés autour du handicap : à l'occasion de cette journée internationale, les administrations accueillent des personnes en situation de handicap, en duo avec un personnel en fonction. Cette journée d'immersion est une occasion de faire connaître nos métiers et de changer de regard. Pour la personne en situation de handicap, il s'agit de préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'intégration et convaincre un employeur en terme de performance et d'autonomie.

Cette année, l'académie de Créteil souhaite la pleine réussite de cette journée en impliquant tous les personnels.

1. Modalités d'organisation

Cette année le DuoDay est programmé le 21 novembre ; cette date constitue le point d'orgue de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui se déroulera du 18 au 24 novembre.

Le principe est simple : une personne en situation de handicap et à la recherche d'un emploi va se porter volontaire sur un poste qu'elle sélectionnera et qui lui permettra de former un Duo (binôme) dans l'objectif de partager les activités durant une journée entière, avec un ou deux professionnels de votre structure.

Chacun des personnels de l'académie, quelle que soit sa fonction et son lieu d'affectation, peut participer à cette journée d'aide à l'inclusion professionnelle, en se déclarant volontaire, sous couvert hiérarchique, auprès de la correspondante handicap académique (CHA) à l'adresse suivante : correspondant.handicap@ac-creteil.fr

L'agent sera destinataire d'un formulaire qui permettra au pôle égalité-diversité de procéder à son enregistrement sur la plateforme dédiée.

Les personnels volontaires seront contactés quelques jours avant, afin de connaître l'identité et le profil de la personne reçue.

2. Calendrier

Du 26 octobre au 10 novembre	Recensement des personnels volontaires correspondant-handicap@ac-creteil.fr
Du 11 novembre au 14 novembre	Inscription des personnels volontaires sur la plateforme dédiée DuoDay
Du 15 au 19 novembre	Information aux personnels volontaires
21 novembre (12h00)	Intervention de David BERAHA, directeur des relations et des ressources humaines, auprès des Duo <i>Lien visio transmis ultérieurement</i>

Pour la rectrice et par délégation,

Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines

Signé

David BERAHA